



SOCIÉTÉ MILITAIRE DU CANTON DE GENÈVE

SECTION CANTONALE DE LA
SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS

2024



ÉCLAIRAGE 3 2024

Bulletin d'information aux membres

Société fondée en 1825 par le Général G.-H. Dufour

ÉCLAIRAGE

Bulletin indépendant d'information aux membres de la Société militaire du canton de Genève depuis 1947

Période de diffusion :

Octobre 2024

Éditions :

4 numéros par an en 2024

Éditeur :

Société militaire du canton de Genève (SMG)

Rédacteur en chef :

Of spéc (cap) Catalina ROTH – c.roth@smg-ge.ch

SOCIÉTÉ MILITAIRE DU CANTON DE GENÈVE (SMG)

Fondée en 1825 par le Général Guillaume Henri Dufour
Section cantonale de la Société Suisse des Officiers (SSO)

Président: Col EMG Denis MASTROGIACOMO – d.mastrogiacomo@smg-ge.ch

Vice présidents: Lt col Pierre-Henri HEIZMANN – ph.heizmann@smg-ge.ch

Maj Diego CARRILLO – d.carrillo@smg-ge.ch

Conférences-lunch: Lt col Pierre-Henri HEIZMANN – ph.heizmann@smg-ge.ch - 079 594 36 70

Section de tir: cap Jean-Daniel GERBER – jd.gerber@smg-ge.ch

Section AVIA: Lt Jibril RABET (délégué) – j.rabet@smg-ge.ch

Porte drapeau: Mis à disposition par l'ASSgtm, section genevoise

Courrier: Société militaire de Genève, rue des Granges 5, 1204 Genève – CCP 12-188-7

Local: Rue des Granges 5, 1204 Genève - 022 310 39 45

www.smg-ge.ch

Responsable médias: Maj Harley ANDEREGG – h.anderegg@smg-ge.ch

Gestion membres: Plt Nicolas GODEL – n.godel@smg-ge.ch

SERVICE D'INTERVENTION RAPIDE SA

PLUS DE 40 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LA SÉCURITÉ PRIVÉE
AU SERVICE DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES



SIR SA

022 3 644 644

www.sirsa.ch

TRÉSORIER: UNE FONCTION CAPITALE DANS UN COMITÉ

Par le col EMG Denis MASTROGIACOMO, Président

« De Philippe, je garderai le souvenir d'un officier exemplaire, dévoué et engagé. Dans son activité militaire comme à la SMG, il cultivait le goût de l'effort par son travail opiniâtre. J'aimais son intelligence, son sens de la camaraderie et du devoir, et son humour. Il va beaucoup nous manquer. Je ne réalise toujours pas qu'il n'est plus. »

Témoignage du lieutenant-colonel EMG Murat ALDER



Chers membres,

Le lieutenant-colonel Philippe KUNZI nous a subitement quitté le 20 septembre. Deux mois après ses 50 ans et dans la nuit qui a suivi le dernier jour de service d'une longue carrière militaire auprès de la brigade mécanisée 1.

Philippe occupait le poste de trésorier au sein de notre société où il était en charge de la gestion de la trésorerie et de la comptabilité. Son expertise et ses conseils avisés dans la conduite financière de notre société étaient inestimables. Membre de longue date de la SMG, Philippe incarnait les valeurs et les principes de l'Armée suisse avec une loyauté et un dévouement exemplaires.

Son décès, à quelques semaines de notre Assemblée générale, rappelle l'importance de certaines fonctions dans un comité. En effet, le trésorier réalise en travail de fond, dans l'ombre, tout au long de l'année et ses «grands exercices», la clôture des comptes et la préparation du budget de l'année suivante, sont d'une importance capitale. Nous le réalisons aujourd'hui en devant reprendre, au pied levé, le travail réalisé par ce camarade discret et si efficace.

Ce décès nous rappelle également qu'il est nécessaire d'avoir des plans de contingence pour ce type de situation; même si l'on souhaite que cela n'arrive jamais... Et il faut parfois faire preuve d'humilité dans l'adversité: nous n'étions que partiellement préparés.

Nous garderons de Philippe le souvenir d'un homme intègre, passionné et dévoué à la

cause militaire. Ses contributions à la SMG resteront gravées dans nos mémoires et continueront d'inspirer notre action.

Nos pensées les plus sincères vont à sa famille et à ses proches en ces moments difficiles. La SMG leur présente ses plus sincères condoléances.

Repose en paix, cher ami. Tu nous manqueras.

POST TENEBRAS LUX

Colonel EMG Denis MASTROGIACOMO

Président

KYOS

Nous aspirons à rendre
l'informatique la plus simple,
la plus adaptée et la plus
sécurisée possible.

Kyos Genève

Ch. Frank-Thomas 32
1208 Genève
Suisse

T. +41 22 566 76 30

www.kyos.ch



SOCIÉTÉ MILITAIRE DU CANTON DE GENÈVE

SECTION CANTONALE DE LA
SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PROGRAMME

Samedi 9 novembre 2024
17h00

Salle des Rois

Exercices de l'Arquebuse
et de la Navigation

Rue du Stand 36 – Genève

199 | ÈME

Les membres de la Société Militaire de Genève sont convoqués à la

199ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE **Samedi 9 novembre 2024 à 17h00**

Salle des Rois des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation
Rue du Stand 36 - Genève

Tenue de sortie pour tous les officiers incorporés et membres du comité
Tenue civile ou de sortie pour les officiers libérés de leurs obligations militaires

PROGRAMME

1700 Ouverture de l'Assemblée, annonce

« Hymne national »

Accueil des nouveaux membres

Message des Autorités de la République et canton de Genève :

Madame Carole-Anne KAST

Conseillère d'Etat chargée du Département des institutions et du numérique (DIN)

« Aux armes Genève »

Partie statutaire (Ordre du jour)

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 novembre 2023 (publié dans le bulletin EclairaGE n° 3-2024)
2. Rapports de l'exercice
« J'avais un Camarade »
3. Présentation des comptes
4. Approbation des comptes et décharge au comité
5. Élections statutaires (président, comité et vérificateurs aux comptes) *
6. Approbation de modifications statutaires
7. Divers, propositions individuelles *
« Cè qu'é lainô »

1815 Pause

1825 Conférence par Monsieur le Brigadier Serge PIGNAT

Commandant de la brigade mécanisée 1

1900 Clôture de l'Assemblée, annonce

Vin d'honneur (généreusement offert par la République et canton de Genève)

* Les propositions individuelles ainsi que les candidatures au comité doivent être transmises avant le **30 octobre 2024**, par écrit, à l'adresse **Société Militaire de Genève, 1200 Genève** ou par e-mail à **d.mastrogiacom@smg-ge.ch**

Col EMG Denis
MASTROGIACOMO
Président

PFS

CONSEILS SA

ASSURANCES &
GESTION DE PATRIMOINE

Conseil en Assurances, Prévoyance professionnelle et planification à la retraite

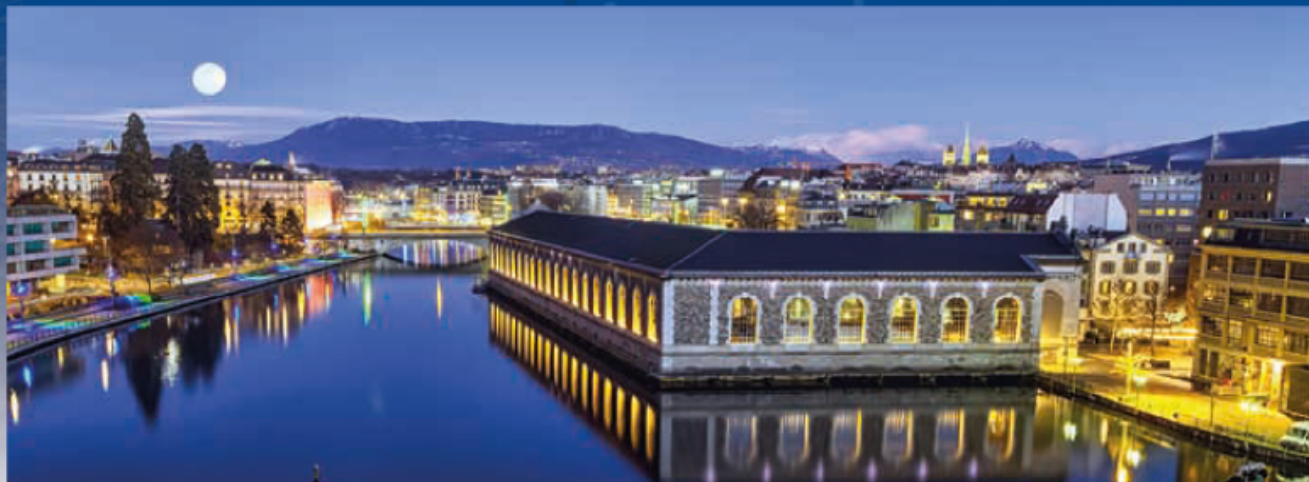
Votre contact :

Philippe Schwarm

T. 022 817 05 05

contact@pfsconseils.ch | www.pfsconseils.ch

Rue de la Synagogue 41, 1204 Genève



198^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023, 1700 À LA SALLE DES ROIS

Liste des présences: 62 membres présents.

A 1700, le Président annonce l'assemblée à la Conseillère d'Etat Carole-Anne Kast.

Musique: Cantique suisse.

I. PARTIE PROTOCOLAIRE

1. ACCUEIL

Le Président salue les invités:

- Mme Carole-Anne KAST, Conseillère d'Etat et oratrice;
- Mme Simone de MONTMOLLIN, Conseillère nationale;
- M. Michel MATTER, Conseiller national;
- Br Hans-Jakob REICHEN, Chef EM du commandement des opérations et orateur;
- Br Bernard PRIVAT, Ancien cdt brigade frontière 1;
- Col Monica BONFANTI, Commandante de la Police cantonale genevoise;
- M. Yves BEZENCON, Directeur ad interim de l'Office de la protection de la population et des affaires militaires;
- Lt col Nicolas SQUILLACI, Commandant d'arrondissement et chef du service des affaires militaires;
- Maj Pierrick MUHLEMAN, représentant le col Nicolas SCHUMACHER, cdt du Service d'Incendie et Secours;
- Col EMG Matthias PFISTER, Commandant du centre d'instruction des troupes de sauvetage 76;
- M. Michel BONHOMME, Directeur du Swiss Gun Center;

Div Yvon LANGEL, annoncé présent, a été «ordonné» à la dernière minute à une autre manifestation;

- Les anciens présidents de la SMG et représentants d'autres sociétés militaires et patriotiques, dont notamment:
 - M. Christian FLURY, Président des Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation;
 - M. Jean-Pierre BARRAS, Secrétaire de la Fondation Maison Dufour et Vice-président des Salons du Général Dufour. En effet, la Fondation a gracieusement offert la restauration du Buste du Général Dufour qui se trouve dans le local SMG, et les Salons nous ont offert une lettre de Vincenzo Vela au Général dont il avait réalisé la copie dudit buste.

Le président constate que l'Assemblée a été convoquée conformément aux statuts par publication dans le bulletin.

2. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

Le Président souligne un changement de protocole: les nouveaux membres sont présentés avant la partie statutaire pour qu'ils puissent exercer leur droit de vote.

Parmi les 19 nouveaux membres, 5 sont présents à l'assemblée:

- Col EMG Matthias Pfister;
- Plt Leonard Hempel;
- Plt Loris Rufenacht;
- Lt Colin Bratschi;
- Lt Madjid Pajic.

Le Président les félicite pour leur décision de rejoindre la SMG et leur remet leurs insignes.

3. MOT DE L'AUTORITÉ POLITIQUE

Mme Carole-Anne Kast, Conseillère d'Etat, s'exprime ainsi:

«C'est la première fois que je participe à l'Assemblée générale de la SMG et je remercie le Président pour l'invitation. Je remercie les militaires pour leur service en faveur du Canton de Genève, notamment la protection d'ambassades et d'événements, l'engagement du sauvetage et dans le cadre de la pandémie.

Je constate que les crises se succèdent à grande vitesse et que les conflits armés, mais aussi d'autres dangers (cyber, terrorisme, dérèglement climatique, black out énergétique) menacent la Suisse et en préoccupent les autorités politiques. La réponse globale à ces menaces dépend des organes de conduite et de décision, que représentent les officiers.

Pour défendre la Suisse de manière efficace, notre armée doit pouvoir apporter un soutien aux autorités civiles et affirmer la paix. L'armée a adopté un processus de réforme permanent pour répondre aux besoins: d'une part concernant les effectifs; le principe de l'obligation de servir est à revoir. La révision de l'ordonnance sur l'obligation de servir permettra d'apporter une solution aux problèmes d'effectifs.

Plusieurs modèles sont en cours de discussion: fusion de la PCi et du service civil; articulation de l'obligation de servir selon les besoins. Il faudra se positionner clairement pour répondre de façon efficace aux menaces actuelles.

Je salue le processus de dématérialisation des demandes de congé, déjà bien adoptée. Cela aura un impact sur l'organisation des journées d'information pour les Genevois.

La réponse à une crise dépend d'une bonne coordination entre décision et action et d'une bonne communication. Notre armée joue dans ce contexte un rôle central, et les officiers lui fournissent les éléments garantissant une action efficace. Dans ce contexte, les plans et exercices sont essentiels. Avec LUX 23, conçu dans le cadre d'un engagement subsidiaire de sûreté, 4000 militaires se sont entraînés, avec plusieurs infrastructures sensibles à Genève. Cela a permis d'exercer la coordination avec les autorités civiles et la police. Ce genre d'exercices doit avoir lieu régulièrement, vu le statut particulier de Genève.

Je souhaite également mentionner l'ouverture du bâtiment de la caserne d'Epeysse. Cela marque la dernière étape de la relocalisation de l'armée à Genève après la libération des Vernets. Outre la mise en fonction du bâtiment, les installations extérieures (simulation de feu, ruines d'exercice) sont en cours de mise en place. L'inauguration en 2024 de la place d'exercice témoignera de la mise en commun des installations civiles et militaires, ce qui ouvre des possibilités de synergies. Le renforcement de ce pôle de compétence est fondamental.

Notre société est de plus en plus vulnérable, notre capacité à faire face aux crises dépend de notre capacité à les anticiper et à s'entraîner à y répondre. Je vous remercie pour votre engagement dans ce sens.»

Le Président remercie la Conseillère d'Etat et lui remet un cadeau.

Musique: Aux Armes Genève.

II. PARTIE STATUTAIRE

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AG 2022

Le PV de l'AG du 12 novembre 2022 a été publié dans le bulletin EclairaGE n°3.

Il n'y a pas de remarques ni de questions.

Le PV est adopté par acclamation et le Président remercie son rédacteur, le Lt col EMG Alder.

2. RAPPORT DE L'EXERCICE

Le Président prend la parole:

1. Président

Lors de la dernière Assemblée générale, je vous ai présenté le plan d'actions jusqu'en 2025. Vous en retrouvez le contenu en détails dans le bulletin EclairaGE 4-2023.

En résumé, il s'agit:

- d'améliorer le fonctionnement général;
- de garantir la pérennité financière;
- de diversifier l'offre des activités;
- d'augmenter la visibilité sur les réseaux sociaux;
- de préparer le 200^e anniversaire de la SMG.

Les travaux sont en cours et des actions ont déjà été réalisées. Cependant, le temps associatif n'est pas celui d'une entreprise et nous n'avancons pas aussi vite que souhaité. Rien de grave à cela, ce qui compte, s'est d'atteindre l'état final recherché.

Je ne vais faire ce soir qu'un premier point de situation que sur l'une de ces actions: le sondage pour connaître vos avis sur l'existant et vos attentes pour le futur.

Comme vous pouvez le constater, le nombre de réponses est encore assez faible (10%). Ce-

pendant, ce premier résultat est très représentatif de la structure des âges de la société. Il sera intéressant de voir si cela se maintient avec la poursuite de la campagne.

Activités: ce premier résultat est encourageant (3.2/4). Il sera pourtant nécessaire de décortiquer attentivement les réponses par classe d'âge et par activités ainsi que les commentaires pour déterminer les activités qui doivent être maintenues ou développées.

Communication: même constat que précédemment (3.48/4). Nous allons être très attentifs aux réponses données quant au choix du ou des réseaux sociaux qui devront être privilégiés à l'avenir.

Le taux de participation actuel ne permet pas d'avoir des résultats fiables pour baser nos réflexions. Nous allons donc relancer le sondage pendant encore quelques mois au travers de la Newsletter mais également sur les réseaux sociaux. Votre participation est importante car elle nous permettra de répondre au mieux à vos attentes, de savoir ce qu'il faut garder et ce qu'il faut supprimer ou développer.

2. Commandement

2.1. Recrutement

Le plt Nicolas Godel mène toujours un grand nombre d'actions pour recruter de nouveaux membres en particulier au travers de son large réseau et grâce également à l'étroite collaboration avec le Service des affaires militaires qui participe aux cérémonies de promotion dans les différentes formations d'application et écoles d'officiers.

Je le remercie chaleureusement pour son travail inlassable, ainsi que le Lt col Nicolas Squillaci, commandant d'arrondissement, pour sa précieuse collaboration.

2.2. Teneur de contrôle

Un travail de fond a été fourni par notre teneur de contrôle, le plt Nicolas Godel, en collaboration avec notre trésorier.

La demande de mise à jour des données personnelles envoyée aux membres avec la cotisation 2023 nous a permis de récolter environ 200 modifications afin de nous mettre à jour.

Cette action sera reconduite chaque année afin d'avoir une base de données qui nous permettent de faire de la communication plus ciblée (par grade, armes, anniversaires,...).

À ce jour, en comptant les 19 nouveaux membres, les démissions et les décès, la société comprend 643 membres.

3. Activités

3.1. Conférences-lunch

Cette année d'activités se solde par neuf conférences-lunch in situ au local et une visite extra-muros dont vous retrouvez les thèmes à l'écran.

Si la tradition des conférence-lunch les derniers mardis du mois sur la pause de midi a été maintenue, une tentative de conférence en soirée a été tentée. Force est de constater que le succès n'était pas au rendez-vous, car finalement ce sont les habitués du midi que se sont globalement retrouvés en soirée.

Le renfort en fin d'exercice du cap Pierre-Henri Willi est fort bienvenu et permet ainsi d'étoffer l'équipe des conférences-lunchs. Merci à lui pour son engagement, ainsi qu'au lt col Pierre-Henri Heizmann et au maj Diego Carillo, tous deux vice-présidents, respectivement organisateur et webmaster de ce programme attractif.

3.2. Activités hors du service

L'article 1 des statuts de la société indique

qu'un des buts de la SMG est de «poursuivre l'instruction militaire des officiers hors service». Les activités suivantes ont été organisées en 2023:

A. Tirs de combat au pist au Swiss Gun Center
Dans le cadre de la prolongation du partenariat avec le Swiss Gun Center, les sessions de tir suivantes ont été organisées:

- Le 25 novembre 2022: tir de combat au pistolet pour les nouveaux membres. Seuls 3 tireurs y ont finalement participé. Il n'est dès lors pas prévu de reconduire la formule d'un tir destiné uniquement aux nouveaux membres;
- Le 30 mars 2023: tir de combat au pistolet avec la participation de 7 tireurs.

De plus, sur la base des constats effectués lors des sessions des années précédentes, une séance préparatoire sans tir s'est tenue dans le local de la SMG le 27 mars 2023 avec 5 participants. La plus-value de cette préparation a été relevée tant par les participants que les moniteurs.

B. Tirs en extérieur organisés par l'ASSO GE
L'ASSO GE a organisé plusieurs sessions de tir de combat sur la place de tir militaire des Raclerets à Chancy. Pour la première fois, la piste de combat de 150 m a pu être utilisée, permettant notamment de travailler le feu et mouvement.

Dans le cadre des synergies qui se sont créées entre la SMG et l'ASSO GE, la participation à ces tirs s'est ouverte aux membres de la SMG.

La prochaine activité de tir aux Raclerets est agendée au 6 décembre 2023. Le programme 2024 n'est pas encore publié.

C. Groupe de marche
Le Groupe de marche de Genève (GMG) a pro-

posé un programme de participation à différentes marches officielles ainsi que des entraînements pour les candidats à la 105^e Marche internationale des 4 jours de Nimègue aux Pays-Bas. Quelques membres de la SMG se sont rendus à Nimègue dans le cadre du bataillon de marche de l'Armée suisse, et plusieurs membres ont participé à diverses marches en Suisse.

Le GMG publie son programme sur notre site Internet et le colonel John LINGG assure la coordination entre la SMG et le GMG. Je le remercie pour sa disponibilité.

D. Activité avec les pontonniers

A l'initiative de la SMG et sous la conduite du maj Gabriel Hagemann, la section genevoise de la Société des pontonniers a organisé le 2 septembre 2023 une très belle activité fluviale sur le Rhône avec une nacelle de traversée militaire ainsi qu'une présentation des troupes du génie.

En raison d'un faible nombre de participants SMG, l'invitation a été faite aux membres de sociétés partenaires ce qui a finalement permis de combler les 10 places disponibles.

Un grand merci au Lt col Roland Bodmer pour l'énorme travail effectué cette année pour offrir la possibilité à ses membres de poursuivre leur instruction militaire.

3.3. Formation continue

Le Lt col EMG Murat Alder, que je remercie pour son initiative, a mis sur pied une formation continue pour fournir des informations précieuses aux jeunes officiers pour la suite de leur carrière.

Le premier module a eu lieu en février 2023. Le maj Gabriel Hagemann a présenté la formation et le rôle du commandant d'unité en faisant part de son expérience personnelle.

Le prochain module aura lieu le lundi 27 novembre 2023 à 19h15 au local. Le Lt col EMG Alder présentera la formation et le rôle de l'officier EMG.

4. Communication

Selon son concept d'information, la cellule communication privilégie le lien avec les membres par les moyens numériques à sa disposition.

EclairaGe, bulletin statutaire de la société, est paru 4 fois au cours de l'exercice et assoit sa version numérique conviviale.

La Newsletter, qui concentre les informations sur les activités de l'association et les «brèves», a renforcé son contenu en rappelant, par exemple, l'entier du programme saisonnier des séances de la section de tir mais également des manifestations offertes par d'autres sociétés patriotiques ou institutions en lien avec la sécurité.

Enfin, la cellule a porté une attention particulière sur les mises à jour du site Internet, qui, bien que destiné aux informations plus «durables», reprend aussi des nouvelles temporaires et nécessite donc un suivi régulier.

Nous éprouvons des difficultés à dynamiser l'utilisation des réseaux sociaux Instagram, Facebook et nouvellement LinkedIn. Alors que les deux premiers sont publics mais peu utilisés, le *groupe LinkedIn* est pour sa part réservé aux membres et a été créé au début de l'année 2023. Vous êtes cordialement invités à les rejoindre afin de vous tenir informés sur nos activités!

Le travail de création des principaux contenus repose en grande partie sur les épaules d'un seul homme, le maj Diego Carrillo, qu'il faut remercier et féliciter. La tâche allant en augmen-

tant, nous recherchons activement un membre qui pourrait le seconder.

Un grand merci au cap Blanc et son équipe, le maj Anderegg et l'of spéc Roth, pour leur engagement.

De plus, nous avons pu reconduire nos différents partenariats qui nous permettent de financer tant le bulletin que d'autres manifestations. Je tiens à remercier ces entreprises pour leur soutien à notre société.

5. Patrimoine

5.1. Local

Lors de l'AG 2022, je vous ai informés de l'avancée du projet de refaction de notre local. En 2023, nous avons obtenu de notre mécène un complément qui nous permet de garantir la grande majorité des fonds.

Nous avons également préparé un dossier pour obtenir une exonération fiscale qui nous avait été précédemment refusée. Des études ont été menées par deux de nos membres, le lt col Marc-Ariel Zacharia et le maj Pietro Sansonnetti, que je remercie chaleureusement pour leur disponibilité et leur appui à nos travaux.

Le cap Julien Blanc reviendra plus en détail sur ce point lors de la partie modification statutaire.

Finalement, la fibre optique vient d'être installée dans le local par Swisscom et je vous rappelle que le local peut être loué par nos membres pour des événements privés. Profitez de ce joyau en Vieille-Ville. En cas d'intérêt, merci de vous annoncer au Responsable du local.

5.2. Bibliothèque

Les 4'958 ouvrages de notre bibliothèque, véritables trésors historiques pour certains, sont

classés et étiquetés. Ils sont disponibles pour emprunt. Il suffit d'aller sur le site web dans la section «Membres» et de s'annoncer au bibliothécaire.

Un grand merci à l'of spéc Raphaël Pauli et au plt David Obrist pour le travail de fond afin de garantir la disponibilité de la bibliothèque et du local, ainsi qu'au cap Julien Blanc pour le suivi du dossier de rénovation du local.

6. Section de tir

La section de tir a organisé 7 séances / de tir au pistolet et 2 au fusil au stand de Bernex. Lors des tirs en campagne ou des tirs obligatoires, une légère baisse de la fréquentation est constatée.

De plus, 8 tireurs de la SMG se sont rendus au 85^e tir du Grütli qui a réuni 893 participants en octobre.

Le tir international de l'amitié a réuni en septembre 180 participants étrangers et 22 participants de la SMG qui ont fait d'excellents résultats puisqu'ils ont terminé premiers de toutes les catégories au pistolet.

Les dates des sessions 2024 seront annoncées dans une prochaine Newsletter et un rappel sera intégré ensuite à chaque parution de celle-ci.

Enfin, le comité de la section de tir est toujours à la recherche de personnes désirant s'engager comme moniteurs de tir ou/et comme secrétaires lors de sessions d'entraînements. En cas d'intérêt, vous pouvez envoyer un courriel au comité ou contacter directement le cap Jean-Daniel Gerber, que je remercie, ainsi que le Comité de la section de tir, pour l'organisation de cette partie importante des activités de notre société.

7. Section AVIA

La section AVIA a organisé 3 Stämme et un déjeuner champêtre. Ses membres ont participé individuellement à une conférence et à l'AXALP.

Je remercie le Lt Jibril Rabet pour son engagement pour dynamiser cette section et à garder le lien entre ses membres.

8. Société Suisse des Officiers (slide SSO)

La SMG était représentée à deux des trois Conférences des Présidents, qui se sont tenues les samedis 29 janvier, 17 juin et 11 novembre. Nous avons également été présents lors de l'Assemblée des délégués le samedi 11 mars.

9. Camarades disparus

Une minute de silence est respectée pour les camarades défunts.

Musique: J'avais un camarade

10. Rapport et comptes de l'exercice

Le Lt col Philippe Kunzi prend la parole.

Pour l'exercice allant du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023, 81% des produits proviennent des cotisations. Les produits s'élèvent à CHF 51'000, soit un montant plus bas que prévu.

Les dons représentent 1% des revenus. Les recettes publicitaires et sponsoring correspondent à 7%. Les revenus des activités ont suffi pour couvrir leurs frais.

Les frais du local représentent 38% des charges. Les cotisations (SSO, AVIA, etc.) représentent 20%, le bulletin 9% et les autres frais généraux 3%.

Le bilan 2023 laisse apparaître un bénéfice de CHF 2'040.55.

Le capital de la SMG se monte, à la clôture, à CHF 21'000.-.

Les vérificateurs aux comptes (maj de Moura Presa et cap Staempfli) prennent la parole.

Les vérificateurs ont contrôlé par sondage les pièces justificatives et vérifié les avoirs en banque. Ils sont donc à même de confirmer que le bilan présenté est conforme aux livres. Ils remercient le trésorier et proposent la décharge du comité et l'approbation des comptes.

Les comptes sont approuvés par acclamations.

11. Budget et fixation des cotisations

Le budget présenté pour 2024 suit les mêmes lignes que l'exercice 2023. Les produits attendus sont réalistes et couvrent les charges. Cela ne nécessite donc pas d'augmentation de la cotisation. L'éventuel excédent sera affecté aux célébrations du 200^e ou au local.

Le budget est approuvé par acclamations.

12. Election du comité et des vérificateurs aux comptes

Les membres sortants sont le Lt col Bodmer et le maj EMG Maury.

Le Président prend la parole.

«Le Lt col BODMER a rejoint le comité en 2019 en qualité de Délégué auprès de la Société Suisse des Officiers où il a représenté le Président durant 2 ans. Depuis 2021, il officie comme Responsable des activités hors du service, fonction dans laquelle il a développé des activités de tir au Swiss Gun Center, des collaborations pour le tir avec l'ASSO, avec le Groupe de Marche Genève et organisé des sorties extra-muros. Il quitte ce soir le comité mais restera malgré tout proche de ses travaux puisqu'il a accepté d'organiser des visites de corps de troupe pour les années à venir. Il reste également disposé à poursuivre l'organisation et

l'encadrement de tirs de combat au SGC pour les 3 sessions dont dispose encore la SMG.

Mon Colonel, cher Roland, les 3 mots qui te caractérisent le mieux sont «grenadier de chars». Merci pour ta loyauté, ta rigueur et ton engagement pour la SMG et son comité!

Le maj EMG Florian Maury, représentant de la section de tir quitte le comité pour des raisons professionnelles puisqu'il travaille maintenant à la police cantonale valaisanne. Absent ce soir car retenu professionnellement, je le remercie vivement pour son travail et son engagement au comité mais surtout à la section de tir.»

Tous les autres membres du comité se représentent, avec les candidatures suivantes:

- le cap Franck Péray qui s'est proposé de reprendre la charge de responsable du local;
- le cap Jean-Daniel Gerber comme représentant de la section de tir.

Le comité est élu en bloc, par acclamations.

Élection des vérificateurs des comptes

Les deux vérificateurs des comptes 2023 ont accepté d'être reconduits pour une année:

- Maj Edouard de Moura Presa;
- Cap Roland Stämpfli.

Les vérificateurs sont élus par acclamations.

Le Président rappelle les besoins de soutien pour le comité, à savoir:

- 1 trésorier adjoint qui pourrait reprendre la fonction de trésorier d'ici quelques années;
- 1 Webmaster/Content manager à la cellule communication.

Mais également des membres rattachés au comité:

- 1 rédacteur pour la mise à jour du livret SMG suite à la mention faite par le cap Hämmerli lors de l'AG 2022;
- 1 à 2 officiers pour renforcer la cellule activités pour le 200^e.

13. Approbation de la modification des statuts

Le comité a publié la proposition de modification de deux articles dans le bulletin EclairaGE 3-2023.

Le cap Julien Blanc prend la parole.

En 2020, le projet de rénovation du local a été lancé. Le financement a été obtenu. Pour garantir ce financement, il faut obtenir le statut d'utilité publique pour être exonérés fiscalement. En 2020-2021, l'exonération a été refusée, mais le département a proposé de revenir après modification des statuts. Le lt col Zacharia et le maj Sansonetti ont contribué à cette modification.

Les propositions sont les suivantes:

Art. 1: le but de la SMG est l'instruction des officiers hors du service, tâche d'intérêt public. Cette formulation est reprise des statuts de la SSO.

Art. 18: attribution de tout excédent d'actif à une société similaire exonérée en cas de liquidation.

Ces modifications rendent possible l'obtention d'une exonération fiscale, nécessaire pour la rénovation du local.

Les modifications sont approuvées par acclamations.

14. Divers

14.1. Proposition des membres

Aucune demande de prise de position reçue conformément à la convocation de l'Assemblée générale.

Aucune demande spontanée.

14.2. Cérémonie de Mon Repos

La cérémonie du Souvenir a lieu le 12 novembre 2023 au parc de Mon Repos.

14.3. Cérémonie de la Restauration

Les orateurs pour la cérémonie du 30 décembre 2023 à 1700 seront Mme Céline Zuber-Roy, Présidente du Grand Conseil et le br Raynald DROZ, cdt de la police militaire. Le programme sera publié via la Newsletter et le bulletin.

Le président clôt la partie statutaire

Musique: Cè qu'é lainô.

Pause

III. ALLOCUTION DU BR HANS-JAKOB REICHEN, CHEF EM CDMT OP

Notre époque est caractérisée par les crises (migration, changements climatiques, guerres, instabilités sociales, etc.). La réponse doit être globale. L'armée y répond déjà (notamment via ses engagements subsidiaires de sécurité, l'aide en cas de catastrophe, la promotion de la paix, autres appuis: DFAE, plan manque d'électricité, migrants; prestations OACM = appui aux activités civiles: courses de montagne, fêtes de lutte, transport d'eau aux exploitations de montagne etc.).

Changement de paradigme dès février 2022 et le début de la guerre en Ukraine:

- 1945-1989: l'objectif de l'armée était la défense globale: les effectifs représentaient 10% de la pop., 1.52% du PIB, >5% des dépenses publiques;
- 1989-2022: période du «dividende de la paix». Baisse des dépenses et des effectifs. On a arrêté de penser à la défense. On n'a pas voulu voir les signes avant-coureurs en 2014; or, il faut 10 ans pour reconstituer une armée. Nous aurions eu ces 10 ans si nous avions réagi en 2014.

Depuis le 24 février 2022, le focus est revenu sur la défense (artillerie, chars de combat, etc.). Ukraine, Arménie, Israël, bientôt Taiwan? Dans le combat, le paradigme a changé, et exige un bon système sol-air, des moyens efficaces au sol, des outils fiables pour la communication, et surtout un bon entraînement à tous les niveaux. La technologie ne suffit donc pas, il faut exercer le soldat et le système.

L'innovation réside par ailleurs dans l'engagement des drones. Ce sont des drones bon marché, mais nombreux. Leur omniprésence augmente les besoins de camouflage.

La guerre de l'information exige une synchronisation entre action et communication.

L'armée suisse a donc réorienté ses priorités vers le rétablissement de la capacité de défense

Le 17 août, le CdA a publié un document appelant au renforcement cette mission première de l'armée. Cela implique toutefois de transformer la doctrine, les structures et l'instruction; de s'adapter à l'évolution de la situation, maintenir un système équilibré et cohérent; d'innover pour garder une longueur d'avance; de coopérer pour profiter de l'expérience des tiers, améliorer la formation, augmenter la liberté d'action et y contribuer avec nos compétences. La décision de coopération ressortit au politique, mais l'Armée doit offrir au politique une

liberté de manœuvre en étant prête (notamment techniquement) à coopérer.

Les enseignements-clé sont les suivants:

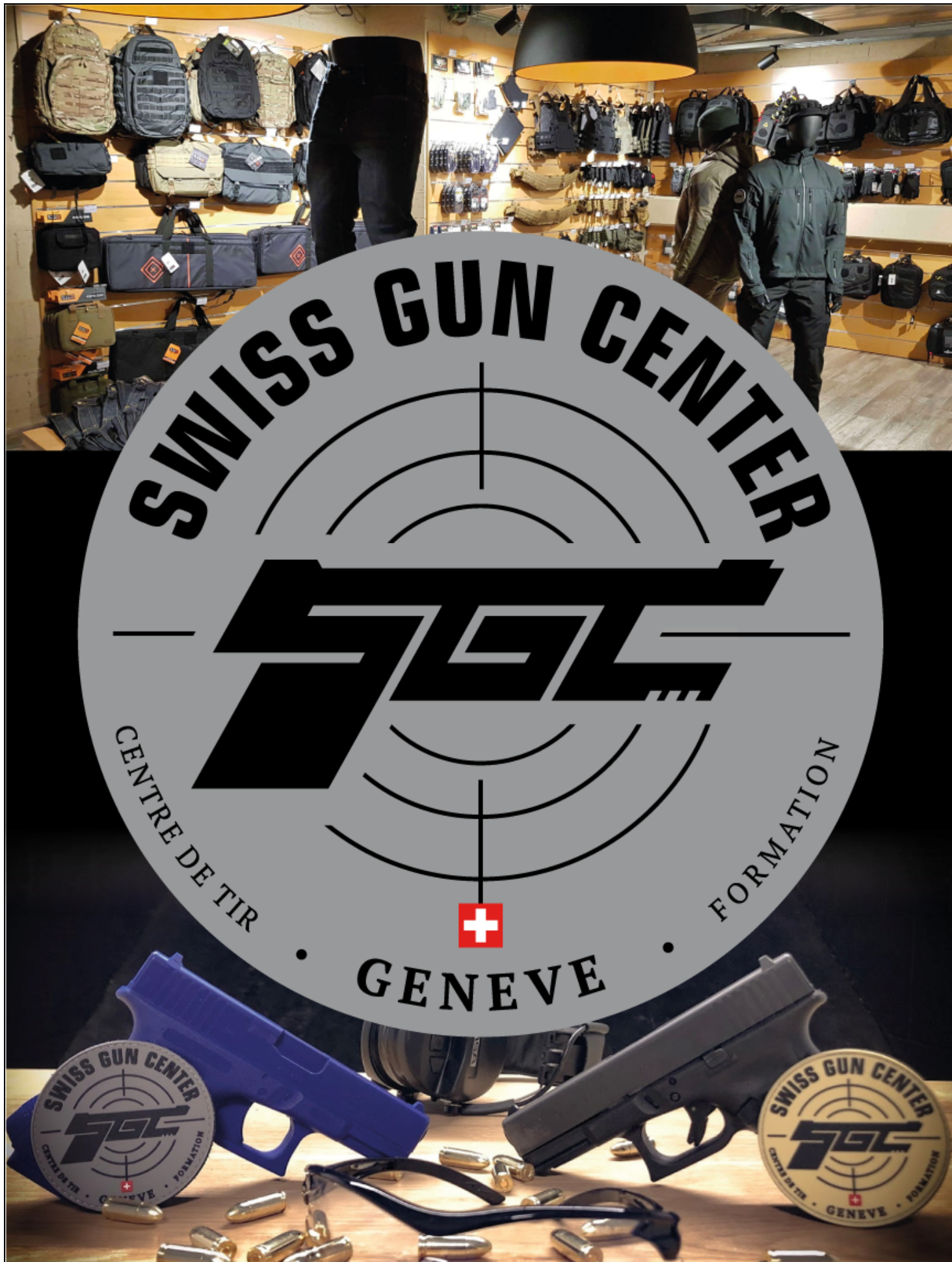
- renforcer le système de coordination capteur-effecteur dans tous les domaines ;
- renforcer la capacité de défense dans le cadre de l’instruction, dans la durée, pour de la défense face à des hauts niveaux de menace.

Avec les partenaires, l’homme doit être au centre.

IV. CLÔTURE DE L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Président remercie les orateurs, le comité, les hôtes et la musique, ainsi que les services de l’Etat et de la Ville.

Le président annonce à la Conseillère d’Etat la fin de l’assemblée.



SMG - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 NOVEMBRE 2024

Matériel pour publication de la modification statutaire, pt xx de l'ordre du jour

Le Comité propose à l'assemblée générale l'adaptation suivante de l'art. 18 al. 3 des Statuts de la SMG :

«L'assemblée attribue l'excédent d'actifs à une autre organisation poursuivant des buts analogues d'intérêt général **et bénéficiant d'une exonération fiscale**, telle que la SSO.»

Exposé des motifs

La SMG a obtenu par décision du 26 juillet 2024, le statut d'utilité publique. Dans cette décision, le Département des finances assortit

l'entrée en vigueur de l'exonération fiscale qui découlera de ce statut pour une durée de 5 ans, à l'adoption de la modification statutaire proposée.

L'idée de base étant qu'en cas de liquidation de l'association, l'éventuel excédent d'actif soit attribué à une entité poursuivant des buts analogues d'intérêt public et, cumulativement, que le bénéficiaire soit au bénéfice d'une exonération fiscale, ce qui est le cas de la SSO.

TOAST À LA PATRIE

Par le cap Estelle SCHWAGER

Mesdames, Messieurs, chers invités, chers camarades,

Devant vous se tient une femme qui a, il y a 6 ans, pris la décision de s'engager pour son pays.

Cette décision n'est pas le fruit du hasard ou simplement l'envie de relever un défi, mais bien une envie intrinsèque de rendre ce quelque chose d'immatériel qui m'a été donné, cette faveur qui m'a été faite, celle de naître dans notre beau pays.

Je pourrais parler longtemps de ce que signifie «être une femme dans l'armée suisse», souligner l'importance d'une présence féminine dans nos rangs, mais je préfère vous parler de ce qui m'anime vraiment, ce qui m'a fait traverser ce service militaire et ses épreuves, ce qui me pousse à donner encore et tant que je peux à mon pays, je veux vous parler ce soir de cette fierté inébranlable de servir la patrie qui m'a tout donné.

Pour comprendre l'origine de cette fierté, la naissance de cette flamme, je dois remonter le temps au millénaire dernier.

En juin 1998 naît sur le sol genevois une petite Veyrite, élevée au cardon et à la longeole, et très vite initiée à l'art de la Vogue.

Je passe une enfance heureuse et insouciante dans les beaux vignobles du Mandement, et c'est là le premier cadeau que m'offre la Suisse: la sécurité.

Je n'ai connu ni guerre ni famine, un luxe dont trop peu d'enfants dans le monde bénéficient.

En grandissant, je découvre petit à petit les rouages qui font de notre société ce qu'elle est:

système politique, votations, traditions, et j'en passe, je suis une citoyenne en devenir.

C'est un autre cadeau que je reçois, celui d'une éducation riche et où aucune barrière n'est dressée devant moi. Quand on sait qu'aujourd'hui encore, 17% des femmes sont analphabètes à travers le monde, cela me laisse penser que c'est peut-être mon cadeau le plus précieux.

Il me serait facile de lister pendant des heures les privilèges dont j'ai bénéficié par ma seule naissance, tant ils sont nombreux.

Je préfère cependant vous raconter au travers de ma modeste expérience la beauté qui découle de la reconnaissance et du sens du devoir, lorsque ceux-ci sont appliqués sans artifices.

J'ai à peine dix-huit ans lorsque je signe mon affectation au service militaire. Pour vous dire, j'avais encore ces joues rondes qu'ont les enfants et une seule déclaration d'impôt à mon actif. À ce moment-là, je me réjouis surtout de prouver à mon monde que je suis capable de faire l'armée «comme les hommes». C'est avant tout par souci d'égalité que je m'engage, bien que le défi personnel soit excitant à relever.

Mais le vent tourne dans mes convictions et le mot «service» prend un tout autre sens lorsque je tombe sur le Manuel Du Soldat de mon arrière-grand-père.

On y lit ces quelques lignes, dans la préface du chef de l'Armée de l'époque, le Général Guisan:

« En ces heures graves, où nos libertés et notre Patrie sont menacées, le peuple suisse dirige ses regards sur ses soldats prêts à se sacrifier pour le drapeau»

Je lis ces lignes pour la première fois en 2020, alors que la pandémie de covid s'accélère et qu'un appui de l'Armée se dessine, je viens de terminer mon service long. Quand j'entends que l'Armée est à la recherche de volontaires, je ne crois pas avoir hésité un instant. Comme tout le monde j'avais peur, mais ces mots ont laissé une marque indélébile dans mon esprit et résonnaient encore lorsque j'ai finalement reçu mon ordre de mobilisation, près de 80 ans après mon arrière-grand-père.

C'est alors que la flamme est née.

Que j'ai compris le sens du devoir.

Que j'ai réalisé qu'il était temps pour moi de servir, dans le sens le plus noble du terme, mon pays et ses citoyens. Eux qui dirigent à nouveau leurs regards sur les soldats prêts à se sacrifier pour le drapeau. Dans ce contexte, le mot «sacrifice» n'est pas comparable à 1939, bien heureusement. Mais face à l'inconnu dans lequel on nous demande de sauter, sans savoir à quels risques nous nous exposons, il reste néanmoins pertinent.

Novembre 2020, deuxième vague. Je m'engage à nouveau, mais cette fois au plus proche des citoyens, je suis affectée dans une unité de soins intensifs, au front. La maladie fait rage, décime nos aînés, arrache aux jeunes générations les garants de notre histoire et porteurs de nos traditions les plus anciennes.

24 décembre 2020. Le personnel soignant est à bout. L'unité de soins intensifs déborde. Il est 22:30 quand je serre entre mes doigts la main de ce patient, alors loin des siens, lorsqu'il rend

finallement son dernier souffle après l'arrêt des machines qui le maintenaient en vie quelques minutes plus tôt. Je suis seule avec lui, et le silence m'écrase.

Est-ce donc cela que de servir son pays?

Moi qui avait, il y a quelques années à peine, l'image sortie d'un film à l'américaine d'un soldat en équipement complet, fusil en bandoulière, grenades dans la sacoche et prêt à en découdre avec je ne sais quel mécréant tout droit sorti d'URSS.

Et me voici, vêtue d'une blouse bleue, de Crocs de combat, charlotte sur la tête et gants jusqu'au coude, essuyant mes larmes dans un mouchoir stérile, après avoir accompagné un concitoyen dans son dernier voyage.

Et bien oui, servir, c'est cela. C'est donner, parce qu'on a reçu. C'est se dire que l'on fait avec discipline mais non sans humanité ce qui est attendu de nous.

Pour moi désormais, le mot «servir» me ramène à ce moment hors du temps, cette main que je tenais si fort, ce geste à priori insignifiant, mais qui reste à ce jour mon plus grand honneur, marque d'un respect infini envers mes concitoyens et symbole de ma gratitude sans faille à mon seul maître, mon pays.

Chère patrie, te servir me rend fière, porter tes couleurs est un honneur.

De toi j'ai tout reçu, mais sache qu'aujourd'hui et jusqu'à mon dernier souffle, je suis prête à tout te rendre.

